

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 22 juillet 2022

## JOURNÉE NATIONALE DE LA RESILIENCE – LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET

Dans le cadre du plan d'actions « Tous résilients face aux risques » engagé en 2021 par le ministère de la Transition écologique, une journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques va être institutionnalisée et se tiendra tous les **13 octobre** en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques et catastrophes de l'ONU.

Cette journée vise à développer la connaissance et la prévention des risques de nos concitoyens ainsi que la sensibilisation aux bons comportements à adopter en cas de survenue d'un évènement majeur. Ces deux volets doivent à terme permettre une gestion plus efficace de la crise par des comportements adaptés de la population.

C'est dans ce cadre que l'Etat lance un appel à projet publié sur le site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (https://www.ecologie.gouv.fr/appel-projet-journee-nationale-resilience) afin de susciter et labelliser des projets s'inscrivant dans les objectifs fixés pour la journée nationale de la Résilience :

- Développer la culture sur les risques naturels et technologiques
- Se préparer à la survenance d'une catastrophe
- Développer la résilience collective aux catastrophes

Pour être évalué, le projet doit remplir deux conditions : le candidat qui porte le projet doit être doté de la personnalité juridique et le projet doit s'inscrire dans au moins l'un des 3 objectifs susmentionnés de la journée.

Les dossiers seront à déposer via la plate-forme Démarches simplifiées, jusqu'au lundi 12 septembre 2022 à 12h00: https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-aprojets

Le règlement de l'appel à projet est consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.charente-maritime.gouv.fr

Pour toute information, un référent départemental est à votre disposition et joignable par mail à : pref-cabinet-prefet@charente-maritime.gouv.fr

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 05 46 27 43 91 / Port.: 06 07 17 33 22

Courriel: pref-communication@charente-maritime.gouv.fr